



HAL
open science

Vie et Vita de sainte Ségolène, abbesse du Troclar au VIIe siècle

Isabelle Réal

► **To cite this version:**

Isabelle Réal. Vie et Vita de sainte Ségolène, abbesse du Troclar au VIIe siècle. *Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie*, 1995, 101 (3-4), pp.385-406. hal-00701239

HAL Id: hal-00701239

<https://hal.science/hal-00701239v1>

Submitted on 24 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VIE ET VITA¹ DE SAINTE SEGOLENE, ABBESSE DU TROCLAR AU VII^e SIECLE

Peu de saintes ont fait l'objet d'une biographie à l'époque mérovingienne en Gaule : 15 à 16 au maximum². Or deux seulement parmi ce nombre ont vécu en Aquitaine : Radegonde à Poitiers et Ségolène près d'Albi. La *Vita* de Ségolène est par ailleurs l'une des rares sources de la région languedocienne, pour cette période, avec trois autres récits hagiographiques qui lui sont à peu près contemporains : les *vitae* de

¹. Le texte est publié dans les *Acta Sanctorum*, *Vita Sigolenae*, Juillet, pp. 628-637.

². En voici la liste et les références : *Vita Agnofledae (et Lonochili)*, sainte Agnoflede, vierge du Maine au VII^e siècle; vie double (elle comprend également celle de saint Lonochilde) écrite au VIII^e siècle, *Annalecta Bollandiana*, III, (159-166).

Vita Aldegondis, sainte Aldegonde, première abbesse de Maubeuge, morte vers 684; la première vie est écrite par une moniale qui a connu la sainte (sans doute au début du VIII^e s.), MGH SRM, VI, (85-90) et AA SS OSB, III; trad. par M. Rouche, *Vie de sainte Aldegonde*, Maubeuge, 1990.

Vita Austrebertae, sainte Austreberte, abbesse de Pavilly dans le pays de Caux, morte vers 704; deux vies dont la première est écrite peu de temps après sa mort, la deuxième au milieu du VIII^e siècle, AA SS, février, (419-423).

Vita Austrudis, sainte Anstrude, fille de sainte Salaberge, abbesse de Saint-Jean de Laon, morte vers 707; vie légèrement postérieure (1^e moitié du VIII^e s.), AA SS, octobre, (111-117).

Vita Bathildis, sainte Bathilde, femme de Clovis II, fondatrice des abbayes de Chelles et de Corbie, morte en 680; deux vies dont la première est juste postérieure à sa mort (fin VII^es.), l'autre est de la fin du VIII^e s., MGH SRM, II, (475-508); trad. par G. Duchet-Suchaux, "Vie de sainte Bathilde", *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine et Marne*, n^o 25, pp. 30-36, 1982.

Vita Bertilae, sainte Bertille, nommée abbesse de Chelles par sainte Bathilde, morte en 702, vie du début du VIII^e siècle par un auteur qui se dit témoin, MGH SRM, IV, (95-109).

Vita Burgondofarae, sainte Fare, abbesse fondatrice de Faremoutiers, cousine de Saint Ayeul, morte en 657; vie écrite au milieu du VII^e siècle par Jonas de Bobbio (mort en 659), MGH SRM, IV, (130-143) et AA SS OSB, II, (439-449).

Vita Eustadiolae, veuve et abbesse en Berry au VII^e siècle; vie écrite dans le premier quart du VIII^e s., AA SS, juin, (131-133).

Vita Genovefae, sainte Geneviève, célèbre vierge parisienne morte vers 500; sa première *Vita* a été écrite dans le premier tiers du VI^e siècle, MGH SRM, III, (215-238); cf. M. Heinzlmann et J.C. Poulin, *Les vies anciennes de sainte Geneviève de Paris*, Bibliothèque des Hautes Etudes, section IV, 1986.

Vita Geretrudis, sainte Gertrude, fille de Pépin l'Ancien, abbesse de Nivelles (monastère fondé par sa mère Itta), morte en 659; la première vie est écrite par un contemporain (au milieu du VII^e siècle); elle est suivie par deux recensions de miracles, l'un du début du VIII^e siècle, l'autre de la fin du VIII^e s., MGH SRM, II, (447-474). *Vita Pudencianae et Praxedis*, deux sœurs du II^e siècle; vie écrite par le pseudo Pastor au V^e ou VI^e siècle, AA SS, Mai, (299-300).

Vita Radegundis, sainte Radegonde, femme de Clotaire Ier, fondatrice de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, morte en 587; les deux premières vies ont été écrites par des contemporains : Fortunat et la moniale Baudonivie (à la fin du VI^e siècle), MGH SRM, II, (358-395); trad. par R. Aigrain, *Vie de sainte Radegonde*, 1900, et Y. Labande-Mailfert, "Vie de sainte Radegonde par la moniale Baudonivie", *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers*, Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1986.

Vita Rusticulae ou Marciae, sainte Rusticule (appelée aussi Marcia) abbesse d'Arles, morte vers 632, vie légèrement postérieure (fin VII^es.), MGH SRM, IV, (337-351).

Vita Salabergae, sainte Salaberge, fondatrice et abbesse de Saint-Jean de Laon, mère de sainte Austrude, morte vers 655; vie commanditée par sa fille Austrude (à la fin du VII^e siècle), MGH SRM, V, (40-66).

Les MGH SRM = *Monumenta Germania Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum*.

Les AA SS = *Acta Sanctorum*.

Les AA SS OSB = *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*.

saint Dalmate évêque de Rodez³, de saint Ambroise et saint Didier évêques de Cahors⁴.

Ségolène apparaît donc comme l'une des personnalités féminines de l'Aquitaine du VII^e siècle : dame de l'aristocratie albigeoise, elle devint, après la mort de son mari, abbesse du monastère du Troclar fondé par son père sur l'une de ses propriétés des environs d'Albi.

Elle est aujourd'hui à l'honneur après la découverte de l'église où elle fut probablement enterrée. Au début des années 70, une première série de fouilles avait en effet mis à jour, dans la commune de Lagrave, sur la rive gauche du Tarn à une dizaine de kilomètres en aval d'Albi, dans le lieu-dit le Troclar, une crypte entourée d'une nécropole⁵. Ces premiers vestiges - sarcophages, fresques à personnages sur les murs de la confession, traces d'habitat excavé, fragments de mosaïques - laissent présumer de la richesse du site qui méritait des fouilles à plus grande échelle. Elles sont désormais entreprises par une équipe plus importante⁶.

En attendant que les archéologues ne mettent peut-être au grand jour ce qui fut le cadre de vie de l'abbesse du Troclar, et pour aider et compléter leurs découvertes, il devenait nécessaire de se pencher sur le texte de sa *Vita*. D'autant que la sainte albigeoise n'a jusqu'à présent jamais vraiment retenu l'intérêt de l'historien⁷, comme l'a fait sa fameuse compatriote de Poitiers. Elle doit sans doute ce mépris à son prudent ou ingénieux biographe qui a fait de sa *vie* un chef d'œuvre de stéréotypes hagiographiques sans aucun trait apparent d'originalité. Retranché derrière des emprunts faits à d'autres *vitae*, avare du moindre détail, virtuose copiste ou peu sûr de

³. *Vita Dalmatii*, saint Dalmate, évêque de Rodez, mort vers 580, vie écrite par un clerc de Rodez au début du VII^e siècle ou peut-être du VIII^e, MGH SRM, III, (543-547).

⁴. *Vita Ambrosii*, Saint Ambroise, évêque de Cahors vers 550-570 puis ermite, vie écrite au VII^e-VIII^e siècle, AA SS, octobre, VII, 2, (1046-1048). Cf. l'article de P. Bonnassie, "L'évêque, le peuple et les sénateurs : scènes de la vie à Cahors, d'après la *Vita Ambrosii*", *Annales du Midi* n° 189-190; et de M. Banniard, "Une vita Mérovingienne? Langue et style de la *Vie de saint Ambroise*, évêque de Cahors", *Annales du Midi*, n° 206, Juin 1994.

Vita Desiderii, Saint Didier de Cahors, mort en 654, "vita" du VIII^e siècle, MGH SRM, IV, (563-602), ou dans R. Poupardin, *La vie de saint Didier, évêque de Cahors (630-655)*, Paris, 1900. A la "vita", s'ajoute la correspondance de Didier : D. Norberg, *Epistolae sancti Desiderii Cadurcensis*, Stockholm, Acta Universitatis Stokholmensis, 1961.

⁵. Ce premier chantier a été mené par M. et Mme P. Cabot et J. Lautier qui ont publié un bilan de leurs découvertes dans, MC. et P. Cabot, J. Lautier, "Fouilles du Troclar, V^e-XIII^e siècles", *Revue du Tarn*, (1992), 146, pp. 197-207 et qui ont également organisé un petit musée au village de Lagrave.

⁶. Le groupe d'archéologues est composé, depuis 1993, de M.C. et P. Cabot, J. Lapart, M. Barrère, N. et B. Pousthomis délégués par le Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc. Le résultat des fouilles et l'analyse des sources écrites feront bien sûr l'objet d'une publication.

⁷ Citons cependant les ouvrages et articles de A. de Bosia de Mendrisio, *Sainte Sigolène, fondatrice et première abbesse du monastère de Troclar en Albigeois*, Paris, Roussel, 1885, qui a donné de la Vita une traduction un peu fleurie et des explications tendancieuses; J. Rivière, "Etudes d'hagiographie albigeoise. La première vie de sainte Sigolène", *Albia Christiana*, X, 1913, reprend les travaux de l'historien allemand W. Levison, "Sigolena", *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 35, 1909 qui date la rédaction de la Vita; R. Cabié, "Sainte Sigolène par delà ses légendes", *Revue du Tarn*, 128, 1987, a résumé et rétabli scientifiquement tout ce qui avait été dit sur la sainte; J.L. Biget, "Les premières fondations monastiques de l'Albigeois (VI^e-IX^e siècle)", *Revue du Tarn*, 142, 1991, consacre un chapitre au Troclar.

lui, le narrateur anonyme du Troclar semble en tout cas avoir voulu décourager tout chercheur et lui lancer un difficile défi : démêler dans ce tissu d'emprunts, la trame réelle d'une vie.

Son récit, cependant, bien qu'essentiellement préoccupé du panégyrique de la sainte, est ponctué en pointillés par des allusions fugitives à la vie de la femme. Noms de lieux, de personnes et événements marquants de son existence, tissent ainsi le fil ténu de son *curriculum*, extrait de cet écheveau de *topoi* hagiographiques.

Certes, nous sommes loin de la prodigalité des biographes de sainte Radegonde ou de saint Didier, et pourtant, malgré sa pauvreté apparente, la *Vita* de Ségolène se révèle beaucoup plus riche d'enseignements qu'on a bien voulu le dire jusqu'ici.

1- La *Vita Sigolena*

Ce qui paraissait d'abord comme un handicap de taille, s'est révélé, au moins sur un point, très utile à l'analyse : les multiples emprunts à la littérature hagiographique ont en effet permis à l'historien allemand W. Levison⁸ de dater de façon assez précise, la rédaction de la *Vita*. En voici brièvement les conclusions, déjà largement commentées par J. Rivière et R. Cabié⁹ : le religieux du Troclar a exploité environ une dizaine de textes différents - ce qui donne, entre parenthèses, une idée de la diffusion de la littérature hagiographique et de la richesse de la bibliothèque dans laquelle il travaille. Parmi ces "best-sellers", il n'y a que quatre biographies de saintes, la *Vita Radegundis*, la *Vie* de sainte Mélanie, celle de sainte Geneviève et la *Passio Eugeniae*, qui ont été utilisées. Mais c'est surtout avec les trois *vitae* de saint Germain d'Auxerre par Constance de Lyon, de saint Colomban par Jonas de Bobbio et de saint Césaire d'Arles, que le biographe a fait son miel. Auxquelles on peut ajouter quelques fragments de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère, des *Dialogues* de Grégoire le Grand, des *Sentences* d'Isidore de Séville et des *Acta Sebastiani*.

De cette série d'emprunts, l'un d'eux, la *Vita Columbani*, donne une information précise : Jonas l'a écrite en 643. Or, l'on sait par ailleurs que la *Vie de Ségolène* a servi de modèle au biographe de saint Wandrille qui écrivit aux environs de 700¹⁰. La rédaction de la *Vita* se situerait donc entre ces deux dates, c'est-à-dire

⁸ Art. cité.

⁹ Art. cité

¹⁰ *Vitae Columbani abbatis discipulorum eius*, vies de saint Colomban et de ses disciples, écrites au milieu du VII^e siècle par Jonas de Bobbio (mort en 659), MGH SRM, IV, (61-154).

Vita Wandregisili, Saint Wandrille, moine de Fontenelle, mort en 668, vie écrite par un moine du même monastère, MGH SRM, V, (13-24).

dans la deuxième moitié du VII^e siècle. Voilà qui détruit irrémédiablement la thèse, selon laquelle Ségolène aurait été une sœur de Sigivald, évêque de Metz, mort en 741, ce qui faisait vivre la moniale au VIII^e siècle.

Le narrateur écrit après la mort de la sainte, mais il se dit témoin oculaire de certains faits et gestes de Ségolène : "*Ces faits m'ont été rapportés de la bouche même de la Bienheureuse et vus de mes propres yeux*" ; "*Ceci s'est passé en notre présence*" ; "*J'ai été moi même témoin de ces faits*" ; "*Un homme du peuple dont je connais le visage mais dont j'ignore le nom*"¹¹. Mais peut-on vraiment croire à cette affirmation - d'ailleurs très fréquente dans la littérature hagiographique - du témoignage vécu, lorsque l'on sait que la première et la troisième de ces phrases parlent d'évènements presque textuellement copiés à d'autres *vitae* ! En fait, il est difficile d'affirmer avec certitude si le biographe de Ségolène a été son contemporain. La maigreur des informations personnelles sur la sainte pourrait laisser penser, qu'au contraire, il s'est écoulé un laps de temps important entre la mort de celle-ci et la rédaction de sa vie. Pourtant certains détails restent encore assez précis - nous le verrons - pour prouver que les faits ne sont pas enfouis dans un lointain passé et que la discrétion du narrateur s'explique peut-être autrement que par l'oubli. On peut donc estimer sans trop d'erreur, que Ségolène a vécu et fondé le monastère du Troclar dans la première moitié du VII^e siècle, même s'il nous est difficile d'affiner cette chronologie en fixant sa mort plus près de 640 que de 670.

Ségolène serait ainsi la contemporaine de Didier, évêque de Cahors entre 630 et 654, et lui aussi originaire d'Albi. Les deux familles se sont vraisemblablement connues et côtoyées, et il n'était donc pas impossible de trouver, dans les deux récits de leur vie, des personnages communs. Mais l'analyse comparée des 52 anthroponymes de la *Vita Desiderii* et des 15 noms de celle de Ségolène ne fournit finalement qu'une bien maigre et décevante récolte. Un seul nom pourrait à la rigueur évoquer la même personne : un certain Bobus, généreux bienfaiteur de l'Eglise de Cahors, mais dont le biographe de Didier ne dit ni d'où il est ni les domaines qu'il lègue¹². Cependant, il est probablement originaire du Quercy ou de l'Albigeois car il est cité dans une liste de donateurs dont les *villae* se situent dans cette région. Ce personnage de la noblesse locale pourrait donc ne faire qu'une seule et même

¹¹ Prologue, *Et multa quidem ipsius Beatissimae mihi narratione comperta, et a memet ipso visa.*; III (19) *Hoc nobis praesentibus actum est.*; III (23) *Cujus rei testis ipse...*; IV (27) *...unus ex populo cujus faciem scio, nomen nescio...*

¹² *Vita Desiderii*, ref. citée : (28) *Eo denique adtrahendo multaue beneficia affluenter tribuente, Bobus, Agilenus, Dodo ...res sponte suas donacioni ecclesiae dederunt.*

personne avec Babo, frère de Ségolène, et qualifié de "duc" d'Albi¹³. Mais on ne peut, là encore, l'affirmer avec certitude, d'autant que cet anthroponyme semble être en fait plutôt un diminutif, d'ailleurs assez fréquent¹⁴. Un autre Babo, duc austrasien d'Auvergne, est par exemple mentionné vers 641 sans que l'on puisse dire s'il s'agit du même individu¹⁵. La *Vie de Didier* ne se révèle ainsi d'aucun secours, du moins pour confirmer l'époque précise à laquelle a vécu Ségolène. Mais il ne faut pas déduire non plus, de cette absence de personnages en commun, que leur vie a été forcément très éloignée dans le temps ou l'espace. Qui sait, en effet, si le biographe de Ségolène n'a pas volontairement tu l'existence de la famille Syagrius-Didier pour ne mettre en exergue que la seule et unique famille de la sainte ?

De cette étude anthroponymique nous pouvons cependant relever une dernière information : tous les membres de la famille de Ségolène portent un nom germanique, ce qui indique que, si la mutation onomastique qui voit dominer les prénoms francs dans l'aristocratie est effectivement consommée en Aquitaine dans la première moitié du VII^e siècle¹⁶, c'est dans cette période là, entre 610 et 650, et non plus tôt, qu'il faut sans doute situer la noble fondatrice du Troclar.

Nous pouvons ainsi nous en tenir aux datations envisagées au départ qui placent la rédaction de la *Vita*, de façon certaine, entre 650 et 700, et la vie de la sainte à une période, moins assurée mais vraisemblable, qui serait la première moitié de ce même siècle.

¹³ IV, (27) : *..in unum plures Christianos collegerat, erat ibi dux germanus ejus, Babo nomine, nobilitate et sapientia pollens, qui per Albica arva incolas gentes regebat.*

¹⁴ Nous en avons la preuve grâce à d'autres *Vitae* : par exemple, dans celle de Sainte Salaberge (ref. citée), ses deux frères portent un surnom assez proche : (4) *..quorum senior Leuduinus cognomento Bodo, iunior vero Fulcufus, qui et ipse alio vocabulo Bodo dicebatur.* et son second mari a lui aussi un pseudonyme similaire : (10) *..vir quidam strenuus ... nomine Blandinus, qui cognomentum Baso acceperat....*

On peut également rapprocher ce diminutif, et la pratique qui semble en être faite, à saint Ouen (*Vita Audoueni*, Saint Ouen évêque de Rouen, mort vers 685, MGH SS RM, V, (553-567.): (1) *Audoinus cognomento Dado...* , "ses deux frères s'appelant respectivement, *Ado* et *Rado*).

¹⁵. CF J.L. Biget, art. cité., note n° 10.

De même que l'on trouve un certain Sigivald (nom du second frère de Ségolène), mentionné par Grégoire de Tours dans sa *Vita Iuliani* (§ 14) et dans les *Vitae Patrum* (§ 5 et 12) : il est présenté comme le comte de Clermont, placé à ce poste par le roi Thierry, fils de Clovis. Il est donc possible que la famille de Ségolène soit liée à cette famille installée en Auvergne depuis la première moitié du VI^e siècle.

¹⁶. CF M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781*, Paris, 1979, pp. 177-179 : constate que 56 % des ecclésiastiques ont des noms germaniques au VII^e en Aquitaine, ajoutant que la mode des anthroponymes germaniques est telle qu'il n'est plus possible de distinguer les nobles d'origine franque des Gallo-romains.

Mais quelle est cette vie ? Se pliant aux modèles hagiographiques en cours, on l'a dit, le biographe a adopté la construction classique du récit allant de la naissance à la mort, en s'étendant sur les miracles dont la sainte a été l'auteur de son vivant -il n'y a qu'un seul miracle *post mortem* qui soit décrit en détails. Il dit, dans son prologue, répondre à la demande de l'abbesse du Troclar, Aliphia.

Voici un résumé assez détaillé de ce récit :

Sainte Ségolène est née à Albi dans une famille de l'aristocratie. Elle reste peu de temps sous le toit paternel puisqu'elle est mariée, à l'âge de 12 ans, à un certain Gislulfus, jeune homme également riche de l'Albigeois. Quelques temps après son mariage, elle demande à son ardent époux de respecter son vœu de chasteté, ce qu'il accepte finalement lorsqu'il est frappé à son tour par l'Esprit saint. Elle consacre alors sa vie et sa richesse aux pauvres qu'elle nourrit et qu'elle soigne, lègue ses bijoux aux églises et aux monastères et mène une existence d'une grande piété. Préoccupée de suivre parfaitement la voie religieuse, elle demande même conseil à "un frère" qu'elle considère comme son "père" spirituel.

Après 10 années de vie conjugale, son époux meurt, laissant la jeune veuve de 22 ans inconsolable et décidée à refuser le remariage que "ses parents" cherchent à lui imposer de toute force. Elle veut prendre l'habit religieux. Cédant finalement, sa famille demande à l'évêque d'Albi de consacrer Ségolène : il la fait diaconesse. Elle manifeste alors le désir de se retirer dans une communauté de moniales et, à genoux, supplie son père, Chramsicus, de la laisser partir. Emu mais possessif, celui-ci s'y oppose et lui promet en contre partie de construire, pour elle, un monastère dans ses terres appelées Troclar. Abandonnant ses "propres maisons", elle part avec quelques compagnes s'installer dans ce "lieu" où elle est accueillie avec empressement par son père. La communauté grossit dès lors rapidement et s'organise : Ségolène choisit la règle qui va régir les moniales, la Règle des Pères, et fait solennellement entourer, en présence de toute la population environnante, le monastère d'une enceinte. Elle y mène une vie exemplaire : s'oubliant elle même, elle ne se nourrit que de pain, de légumes, d'eau et de poiré, porte un cilice et couche sur un lit de cendres la tête posée sur une pierre, tandis que dans le même temps, se consacrant entièrement aux autres, elle cuisine, lave pour la communauté et soigne les malades.

Elle est digne de faire des miracles. Ceux-ci ne tardent pas à se réaliser par une suite de guérisons spectaculaires dont l'essentiel est constitué d'un palmarès édifiant d'exorcismes.

C'est d'abord un couple de lépreux avec leur fille unique qui, baignés par la sainte elle-même, retrouvent leur blancheur originelle. Viennent ensuite six possédés successivement guéris : un jeune moine, une jeune fille, et une jeune servante du monastère, pour laquelle le père de Ségolène intervient en ordonnant qu'elle soit amenée dans l'oratoire de Saint Martin; deux autres servantes du Troclar, puis une religieuse de Rodez, et enfin, une certaine Regnoalda sont aussi "délivrées" par les prières de Ségolène.

Quelques temps plus tard, la sainte moniale reçoit la visite d'un de ses frères, Sigibald, et, le soir venu, l'invite à passer la nuit au monastère. Devant son refus, elle invoque le secours de Dieu, en priant dans l'église de la Vierge Marie; et le miracle se réalise : un déluge de pluie empêche tout départ.

"Un frère" lui rend ensuite visite et au cours de leur discussion très pieuse, elle confesse à ce "père" spirituel, ses péchés ; ils sont mis par écrit et, le texte qui les enferme, est scellé du sceau d'un anneau et placé sur l'autel. Le "frère" offre alors quotidiennement, une année durant, l'hostie à Ségolène, tandis qu'elle même s'anéantit en veilles et en prières. La veille de Noël, en présence "d'hommes vénérables", parmi lesquels se trouve son propre frère l'abbé Gisloald, le document est ouvert et apparaît immaculé au regard de tous !

Les miracles reprennent leur cours plus habituel. Une jeune fille pauvre entrée au monastère qui tente de s'en échapper est miraculeusement rattrapée par les sœurs. Le Diable n'est jamais loin ! Même le jour des Litanies, où de nombreux chrétiens assistent à la messe comme le frère de la sainte, le duc Babo, qui gouverne le pays d'Albi, un homme du peuple, soudainement possédé pendant la cérémonie, n'est délivré qu'après quelques jours passés en prières. Un prêtre aveugle, conduit par son serviteur, est pareillement guéri. Puis c'est au tour d'un enfant de retrouver la vue et d'une religieuse. Enfin une servante du monastère, paralysée, est portée par ses parents à la sainte qui la renvoie, tout alerte, à sa "petite hôtellerie".

Viennent alors les signes annonciateurs de la mort de la Bienheureuse. Voyant la maladie progresser, elle réunit la communauté de moniales et leur délivre les derniers conseils d'une mère : le respect de la règle, l'obéissance et l'humilité, le mépris des choses de ce monde, la foi en Dieu et la pureté du corps, autant de vertus qui leur feront gagner le royaume céleste. Le sixième jour, son frère Sigivald, ici qualifié d'évêque, vient la voir et lui donne l'extrême-onction. Elle meurt, entourée des vierges qui chantent un psaume et qui voient, émerveillées, son visage s'éclairer d'une blancheur angélique. De son corps, émane une suave odeur de fleurs.

Sa sépulture sera la même que celle des autres moniales : dans une partie du domaine, appelée l'Ile, où son père a fait construire une église et un hospice pour les pèlerins.

Les religieuses conduisent elles-mêmes leur abbesse à sa dernière demeure, placent d'abord le corps devant l'autel, puis l'ensevelissent. Le gardien de l'église, déposant un jour un vase près de la tête de la sainte, voit celui-ci se remplir d'une huile merveilleuse. Dès lors les miracles seront quotidiens : possédés, lépreux, muets, fiévreux sont guéris sur le tombeau de sainte Ségolène.

Cette *Vita* apparaît, à première lecture, d'une banalité accablante. Son auteur, à cours d'imagination, semble ne jamais se lasser de décrire des démoniaques. Mais laissons de côté, pour l'instant, les traits qui font la sainte, chasteté, piété et miracles, et regardons les aspects de sa vie de femme.

2- La vierge, l'épouse et la veuve.

Malgré son peu d'imagination, notre narrateur anonyme n'a pas oublié de décrire les étapes obligées de l'existence d'une noble dame de l'aristocratie. Il nous donne même des précisions qui, à l'appui d'autres *vitae*, éclairent nos connaissances sur la condition féminine dans la Gaule mérovingienne.

L'enfance de Ségolène se limite à une phrase mais où son biographe fait rapidement allusion à son éducation : I,(4)...*ab ipsis infantiae rudimentis studiosis laboribus operibusque pro sexu instituta...*, ce qui pourrait être traduit littéralement par : "*Dès sa toute première enfance, elle fut formée aux travaux appliqués et aux ouvrages propres à son sexe.*" Ces mots paraissent anodins, ils ne sont pourtant pas si innocents que cela. Le narrateur s'est en effet textuellement inspiré du passage où Constance de Lyon décrit l'instruction reçue par le futur saint Germain d'Auxerre, mais il s'est cru obligé d'en modifier deux mots : *..ab ipsis infantiae rudimentis studiis liberalibus institutus*.¹⁷. Or ces deux simples mots changent tout le sens de la phrase car ils privent Ségolène de toute instruction littéraire, la cantonnant à l'apprentissage de travaux manuels bien féminins. Son biographe a-t-il voulu faire là une figure de style personnelle et gratuite, ou bien rester fidèle à la vérité ? Et doit-on en déduire que Ségolène ne savait ni lire ni écrire et qu'il en était de même de toutes

¹⁷. *Vita Germani*, saint Germain évêque d'Auxerre; vie écrite par Constance de Lyon, à la fin du V^e siècle, MGH SS RM, VII, (247-283). Edition bilingue dans, R. Borius, *Vie de Saint Germain*, Sources Chrétiennes, n° 112, Paris, 1965, qui traduit ce passage ainsi : "...dès le début de son instruction enfantine il fut instruit dans les arts libéraux."

les autres femmes de sa génération ? Il est vrai qu'il n'est pas fait allusion dans la suite de la *Vita* à de quelconques lectures, ne serait-ce que celles communément faites à haute voix au sein d'une communauté monastique.

Pourtant à la fin du VI^e siècle et au début du VII^e, nous avons des preuves de femmes lettrées en Aquitaine. Fortunat, vers 580-600, ne dit-il pas dans son épitaphe à Eusebia, à propos des jeunes filles, qu'elles sont aussi habiles à tenir la plume qu'à tisser la toile¹⁸. Et il parle de la même façon de la formation de Radegonde qui, "*jeune fille, au milieu des travaux qui convenaient à son sexe, reçut une instruction littéraire*"¹⁹. Un autre exemple plus proche encore de Ségolène, est celui d'Herchenfreda, mère de saint Didier, qui écrit de sa main, aux alentours de 620-630, trois lettres à son fils dans un latin assez correct²⁰. Et dans le reste de la Gaule, d'autres saintes, contemporaines de Ségolène, sont également instruites²¹.

Cependant, si l'on admet que vers le milieu du VII^e siècle, l'instruction a reculé et a même disparu dans certains cas²², peut-être doit-on ranger Ségolène parmi ces aristocrates illettrés. Sans certitude absolue pour autant.

Le temps de l'enfance et de l'adolescence est, de toute manière, assez court, très vite interrompu par le mariage. Ségolène est ainsi mariée à 12 ans : I,(4) *quae cum suis parentibus brevi commanens tempore, ..., juncta est matrimonio annorum circiter duodecim*.

Ce jeune âge n'est pas surprenant : âge de la puberté, il correspond à celui de la majorité dans le droit romain²³ ainsi que dans la loi franque²⁴ et il semble donc avoir été, bien souvent, celui du mariage pour nombre de filles de l'aristocratie. Les quelques exemples précis, fournis par d'autres *vitae*, ne dépassent en effet guère ce chiffre : sainte Gertrude, morte en 659, est qualifiée d'*infans* par son biographe et a

18. Fortunat, *Carmina*, IV, 17, v. 8-9, p. 100 : *Docta tenens calamos, apices quoque figere filo/ Quod tibi charta valet hoc sibi tela fuit..*

19. *Vita Radegundis*, (ref. citée) : (2) *Quae puella inter allia opera, quae sexui eius congruebant, litteris est erudita.*

20. *Vita Desiderii*, ref. citée.

21. Sainte Eustadiole, originaire du Berry (ref. citée), morte vers 680, p. 131 : *Litteris sacris instituta exercitio disciplinarum.*"

Sainte Austrude, abbesse de Laon, morte en 707, et dont la *Vita* date de la première moitié du VIII^e siècle, (ref. citée) : (1)*Nutritur autem a progenitoribus suis cum magno studio totius diligentiae tradita religioni christianae, discens etiam litteras in diebus tenerae infantiae. ... Fit etiam per divinam clementiam audiendo, legendo, capax memoriae, exercens se etiam in magisterio doctrinae.*

22. C'est l'opinion de P. Riché dans : *Education et culture dans l'Occident barbare VI^e-VIII^e siècles*, Paris, Seuil, 1962, pp. 250-254 et pp. 473-477.

23. Cf -J. Gaudemet, "Le legs du droit romain en matière matrimoniale", *Il matrimonio nella societa dell'alto medioevo*, Settimane de Spoleto..., 24 (1976), pp.139-189.

24. K.A. Eckhardt, *Pactus Legis Salicae*, II, I, 65, Titel Text, Göttingen, 1955, p. 192.

moins de quatorze ans lorsqu'on veut la marier²⁵; sainte Anstrude, vivant dans la seconde moitié du VII^e siècle, n'a que 12 ans, comme Ségolène²⁶. Quant aux hommes, ils n'étaient sans doute pas beaucoup plus âgés, du moins au moment de leur première union²⁷. Il est d'ailleurs fait allusion à l'ardeur de la jeunesse de ce Gislulfus que Ségolène épouse : I,(5)*O tu vir, adolescentiae flammis exaestans.*

A ce moment là de leur vie, filles et garçons sont en effet logés à la même enseigne : leur mariage est l'affaire de leurs parents et non la leur. Et sur ce point, aussi épris soient-ils de chasteté, saintes et saints se plient - sauf miracle - à l'autorité parentale.

Le conjoint, ainsi choisi, appartient toujours au même rang social. Ségolène ne déroge pas à cette règle en épousant un homme noble et riche : I, (4) *sublimenque genere, divitiis atque moribus Gislulfus nomine sortitur jugalem.* Car c'est avant tout l'alliance de deux familles qui est recherchée, une alliance d'intérêts et de pouvoirs entre deux groupes de l'aristocratie locale²⁸. L'auteur de la *Vita* le dit d'ailleurs explicitement lorsqu'il est question du remariage de la sainte : II, (9), *Illi (parentes) ... denuo conjugii jura sollicitant, ut cum ipsa postmodum temporaliter gloriarentur*²⁹.

Quant à la richesse respective mise en jeu dans cette union nous ne la connaissons pas. Notre parcimonieux narrateur ne nous dit rien de la dot ou du douaire. Cependant nous voyons que Ségolène possède, une fois veuve, des biens immobiliers qu'elle abandonne pour aller au Troclar : II, (12) *domos reliquit proprias....* Or, puisque son père est encore vivant, ces propriétés ne proviennent pas de l'héritage paternel mais bel et bien de la fortune issue de la dot paternelle et maritale, qu'elle a conservée à la mort de son mari, conformément à ce que prévoit le droit franc³⁰.

²⁵. ref. citée

²⁶. ref. citée : I, (2) *Praeterea cum esset in anno duodecimo, requiritur a Landranno...*

Ajoutons à ces exemples pris dans les vitae, celui de la jeune parisienne Vilihuta, pour qui Fortunat écrit une épithaphe : elle mourut en couche à l'âge de 17 ans, après avoir été mariée à 13 ans : "*Elle avait treize ans quand elle fut unie à l'époux qu'elle avait désiré....*". MGH AA, IV, p. 95-99.

²⁷. Cf. P. Riché dans : *Education et culture dans l'Occident barbare VI^e-VIII^e siècles*, Paris, Seuil, 1962, p. 279.

²⁸. La sphère d'alliance semble restreinte en l'occurrence, puisque Ségolène ne paraît jamais avoir quitté Albi ou sa proche région.

²⁹. Ce que l'on pourrait traduire par : "Ils la poussent à de secondes noces afin d'acquérir grâce à elle plus de gloire dans le monde."

³⁰. Selon F.L. Ganshof, "La femme dans la monarchie franque", *La femme*, Recueil de la Société Jean Bodin, XI, Bruxelles, 1959, pp.15-43 et P. Ourliac, J. de Malafosse, *Histoire du droit privé, t. III : Le droit familial*, Paris, 1968, pp. 240-248 et l'excellente synthèse de R. Le Jan-Hennebicque, "Aux origines du douaire médiéval (VI^e-X^e siècles), dans *Veuves et veuvage dans le haut Moyen Age*, table ronde organisée à Göttingen, Picard 1993. : la femme reçoit, de ses parents, en se mariant une dot, à laquelle s'ajoutera sa part égale d'héritage à la mort de ces derniers. Mais elle possède également ce qu'elle a reçu du mari, c'est-à-dire la "*donatio ante* ou *propter nuptias*" de type romain ou la "*dos*" germanique à laquelle s'ajoute le "*morgengabe*" ou "don du matin". Enfin, elle peut revendiquer le tiers des acquêts constitués par le ménage, pratique courante si l'on en croit les formulaires du VII^e siècle.

De vierge, puis d'épouse qu'elle a été, Ségolène entre en effet dans le "troisième état" de la vie féminine : celui de veuve. Son biographe devient dès lors beaucoup plus prolixe, parce qu'il en arrive enfin au moment crucial de la fondation du monastère. Le récit qu'il fait de ces événements se décompose en trois temps : les "parents" cherchent d'abord à remarier la jeune veuve, puis devant sa résistance obstinée, ils la font consacrer diaconesse par l'évêque d'Albi; enfin, voyant qu'elle veut partir dans une communauté de moniales, ils fondent, pour elle, un monastère à proximité. Voilà un des plus beaux exemples que nous aient jamais livrés les sources hagiographiques à propos de la condition de veuve! Il soulève en effet à lui tout seul bien des aspects du problème.

Nous venons de voir que Ségolène avait, après la mort de son mari, une fortune personnelle, des *domos proprias*, qui pouvaient sans doute lui permettre de vivre. Elle était, qui plus est, légalement libre de gérer ses biens comme elle l'entendait. Cette liberté d'action se manifeste d'ailleurs dans son refus de se remarier et dans la dotation qu'elle s'appête à faire au monastère - où qu'il soit - où elle voudrait se retirer³¹. Mais le récit suggère également que les choses ne se sont pas passées si simplement et qu'il ne faut donc pas s'arrêter à cette première analyse.

Si le veuvage avait réellement procuré aux femmes une complète autonomie, comment expliquer qu'il soit montré par les contemporains comme si peu enviable ? Les hagiographes placent en effet les veuves dans le groupe des faibles et des "protégés" de l'évêque³². Et Grégoire de Tours nous décrit certaines d'entre elles se battant bec et ongles pour épouser un homme qui leur assurera la sécurité³³. Car c'est bien la protection qu'elles ont perdue avec le veuvage qu'elles cherchent à retrouver dans le remariage ou derrière les murs d'un monastère³⁴.

³¹. J. Goody dans son ouvrage, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, 1985, pp.70-76, montre comment cette liberté de gérer et de donner leurs biens qu'avaient les veuves, à l'époque mérovingienne, se traduit par des dotations aux monastères dans lesquels elles se retirent. Cette pratique était encouragée par l'Eglise qui luttait donc contre le remariage des femmes. Inversement, "ces largesses aux couvents faussaient les structures de la propriété foncière", ce qui a progressivement conduit l'aristocratie à limiter le droit des femmes à l'héritage et leur liberté de léguer leur patrimoine.

³² Les *vitae* sont nombreuses à faire allusion à cette fonction épiscopale la résumant à une formule toute faite de ce style : *Pontificatus...coepit...pauperum, viduarum, pupillorum, peregrinorum et hospitem indiesinenter curam gerere. (Vita Ansberti, évêque de Rouen, Vita du VII^e siècle, Analecta Bollandiana, I, (179-191).*

Un exemple plus précis montre plus clairement encore la faiblesse des veuves : le biographe de la *Vita Amatoris*, (Amator évêque d'Auxerre, Vie du VI^e siècle, AA SS, mai, I, (52-60)) fait dire à une femme : "Toi qui est vraiment mon bien-aimé ne tarde pas à venger celle que, toi vivant, tu vois brisée et humiliée comme le serait une veuve." II, (9), *Tu ergo, vere dilectissime, ne moreris ulciscis, quam te superstite tamquam viduam lacerari prospicis atque contemni.*

³³. Les exemples de remariages sont fréquents dans *L'Histoire des Francs*, mais le plus dramatique est celui de la veuve de Caribert, Theudogilde, qui "envoya des messagers au roi Gontran pour s'offrir de se marier avec lui.". Celui-ci accepte la proposition, s'empare de ses trésors et l'enferme dans le monastère d'Arles. Elle tente alors de s'enfuir en promettant à un Goth de l'épouser s'il l'aide à rejoindre l'Espagne; mais ils échouent et elle finit ses jours comme moniale!(Livre IV, XXVI) Un autre exemple évocateur est celui de Brunehaut qui, une fois veuve, épouse le prince Mérovée pour qu'il l'aide dans sa lutte contre le roi Chilpéric.(Livre V, II)

³⁴. Tous les exemples de veuves que nous donnent les sources narratives, montrent bien l'unique alternative qu'elle semblent avoir -surtout lorsqu'elles n'ont pas d'enfants- : le remariage ou le cloître!

Quant à la richesse, donnait-elle réellement aux femmes les moyens de vivre libres et autonomes? Pas forcément, et même bien au contraire. Cela les rendait en fait d'autant plus vulnérables. Riches célibataires et veuves fortunées devaient être en effet particulièrement exposées à la convoitise, donc aux vols et surtout aux rapt qui semblent être une pratique fréquente à l'époque³⁵. D'autre part, et ceci est frappant dans le cas de Ségolène, plus elles sont fortunées et plus leurs "parents" s'inquiètent de contrôler l'utilisation éventuelle de cette fortune³⁶. Autrement dit, plus elles sont riches et plus l'encadrement familial est étroit³⁷. Reprenons donc l'une après l'autre les interventions des proches de la sainte albigeoise³⁸ : ils s'inquiètent tout d'abord de la remarier à leur convenance; puis devant son refus, ils écartent le danger d'un mariage contraire à leurs vœux, en lui donnant la consécration religieuse³⁹; enfin, inquiets sans doute de voir ses biens légués à une lointaine abbaye, ils s'en assurent le contrôle indirect en fondant eux mêmes un établissement religieux⁴⁰. En agissant ainsi, ils font un coup de maître : tout en contrôlant le patrimoine d'une des leurs, ils récupèrent pour le compte de la famille, le prestige que procurait une fondation monastique.

Cette tutelle familiale, qui ne cesse de se confirmer tout au long de la *Vita*, en est un des aspects les plus intéressants.

³⁵.Le rapt consistait pour un homme, à enlever et à épouser une femme dont le rang élevé pouvait lui permettre de renforcer sa puissance. La fréquence de cette pratique est à la fois confirmée par les condamnations qui en sont faites dans la loi Salique , et par les sources narratives qui nous en donnent des exemples vivants : Grégoire de Tours, dans son *Historia Francorum*, en racontent deux : le rapt d'une jeune fille dans un monastère (mais il y a commun accord entre les deux jeunes gens) (Livre VI, XVI); et celui plus brutal mené par un noble parvenu qui tente de s'emparer de la fille de l'évêque du Mans alors à peine enterré (Livre X, V). La *Vita* de sainte Rusticule (ref. citée) offre un exemple semblable : orpheline de père, Rusticule est enlevée alors qu'elle a juste cinq ans.

³⁶.Notons au passage qu'il s'agit des proches de Ségolène et non de la famille de son mari, ce qui prouve que le couple n'a pas d'enfants vivants à ce moment là. Dans le cas contraire la succession et la position de la mère serait remise en jeu différemment..

³⁷. Ce n'est pas parce qu'ils considèrent la femme comme une éternelle mineure -ce qui n'est pas le cas dans les textes juridiques, mais bien par seul intérêt affectif et surtout économique voire politique, que les hommes "protègent" et encadrent les veuves de leur famille.

Un exemple similaire à celui de Ségolène est celui de sainte Salaberge (ref. citée) jeune veuve rapidement remariée par son père.

³⁸. Les "parents" de Ségolène sont omniprésents à ce moment là de sa vie : sujets des phrases et donc des actions décrites, en un paragraphe (§ 9) le terme de *parentes* est répété 5 fois, et celui de *pater* (§ 10, 11,12) trois fois en trois chapitres.

³⁹.Ceci ne remettant pas en cause, bien entendu, la sincérité des vœux religieux de la sainte. Ce que nous voulons dire c'est qu'en la faisant diaconesse, ses parents la protègent au moins de toute tentative de rapt et évitent un revirement d'idée de sa part!

⁴⁰.*Vita Sigolena*, (ref. citée) :II, (9) *Illi non causae insistunt, sed denuo conjugii jura sollicitant, ut cum ipsa postmodum temporaliter gloriarentur. Erat interea jurgium inter sanctum propositum Dei famulae et parentum secularem conflictum....Parentes ejus cum se jam victos cernerent, nec possent resistere suae proposito voluntatis; volentes nolentesque, cui obsistere non poterant, sancto ejus desiderio, abdicata propria voluntate, satisfaciunt....(10) Eo sub tempore directam, legationem ad pontificem praedictae urbis sui miserunt parentes, ut ipsam, mutata veste, Domino consecraret. Qui eorum agnita voluntate, manu superposita consecravit diaconam. At vero cum Dei famula largita sibi a pontifice benedictione, domum remeasset, coepit peregrinationem desiderare....*

Elle pose tout d'abord le problème de ces *parentes* si attachés aux destinées de la sainte. Dans les récits hagiographiques, neuf fois sur dix, ce terme de *parentes* renvoie, très clairement, au couple de parents du saint ou de la sainte. Parfois, il est vrai, le sens du mot est plus vague. Doit-on alors y voir une allusion au groupe familial large, tel que certains historiens le définissent encore pour l'époque mérovingienne⁴¹, c'est-à-dire comprenant le ménage et les enfants, mais aussi les ascendants et les collatéraux, unis par une étroite solidarité? Une étude systématique des liens familiaux à travers les sources hagiographiques⁴² montre que les références aux membres extérieurs de la famille conjugale sont extrêmement rares, alors que dominant massivement les relations conjugales, et celles entre parents, enfants, frères et sœurs. Or justement, lorsque le biographe de Ségolène précise son discours, il n'est alors question que du père et des trois frères de la sainte, par conséquent, là encore, des membres de la famille étroite.

Ces quatre personnages masculins sont d'ailleurs omniprésents, cités à intervalles réguliers, dans des circonstances souvent inattendues.

Prenons par exemple le père de Ségolène : il n'apparaît curieusement qu'au moment de la fondation du monastère, promet à sa fille de l'installer au Troclar et l'y accueille. Mais il intervient ensuite à l'occasion de deux miracles : il conduit une jeune possédée dans un oratoire où la sainte se met en prières; et il ordonne quelques temps après à Ségolène de ligoter une autre possédée de sa ceinture. Enfin son nom est rappelé à la fin de la *Vita* à propos de l'église où la sainte est enterrée et qu'il a fait construire⁴³.

Le premier frère, l'évêque Sigibald, apparaît de façon certaine à deux reprises : à l'occasion d'une visite au Troclar où, retenu par l'orage, il passe la nuit; et à la veille de la mort de la sainte à qui il donne l'extrême onction⁴⁴. Les deux autres frères sont

⁴¹. Comme par exemple, S. Wemple, *Women in Frankish Society : Marriage and the cloister, 500 to 900*, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1981. Ou encore, R. Hennebicque, "Structures familiales et politiques au IX^e siècle : un groupe familial de l'aristocratie franque", *Revue Historique*, CCLXV, 2, 1981, pp. 289-333.

⁴². C'est ce qu'a fait L. Theis sur un échantillon d'une vingtaine de *vitae* : "Saints sans famille? Quelques remarques sur la famille dans le monde franc à travers les sources hagiographiques", *Revue Historique*, 255, 1976, pp. 3-20. Ses conclusions très nouvelles mais qu'il avançait encore avec prudence, sont largement confirmées par l'étude à plus grande échelle (sur plus d'une centaine de *vitae* écrites entre le VI^e et le VIII^e siècle) que je suis en train de mener dans le cadre de ma thèse de Doctorat.

⁴³. III (20): *Quaedam puella, nomine Canciola, ancilla jam dictae cellae, dum inimici invasione gravissime laboraret, et vix ad Dei famulam potuisset hostem rebellem adducere; jubente praedicto viro Chramsico, genitore ejus, in oratorium beati Martini intromittitur...*; III (22): *Quaedam mulier, nomine Regnoalda, dum jam longo tempore graviter invasione vexaretur.... Imperat denique pater, ut pro infirmae salute exueret, quo induta erat, cingulum, et ex ipso cingeretur. Ne inobediens patri appareret, non cenodoxiae acta vitio, sed ejus parendo imperio exiit se, et cinxit eam... ; V (34): *In praedio ejus proprio, loco tutissimo, cognomento Insula, in quo genitor ejus fabricaverat ecclesiam Christo, et ipse constituit praedia, quae susceptionibus peregrinantium deservirent;**

⁴⁴. III (23): *Quadam vero die germanus memorae Dei famulae, Sigibaldus nomine, virtute venerabilis, ad eam gratia exhortationis atque aedificationis, cogente caritate accesserat, qui diligebat eam valde. ...; V (33): *Cumque per singulos dies languor ingravesceret, sexto die venit vir Dei germanus ejus Sigibaldus episcopus ad videndum eam....**

cités chacun une fois à propos de fêtes religieuses célébrées à l'abbaye ; l'un, l'abbé Gisloald, assistant à la messe de Noël, le second, Babo "duc" de l'Albigeois, à celle des Litanies⁴⁵. Enfin, il est régulièrement question de *quidam frater* - sans autres précisions - venant conseiller les actions pieuses de la sainte. Mais il ne faut sans doute voir là que des religieux voisins ou ceux qui, attachés au monastère, y administraient les sacrements⁴⁶.

Plantés ainsi dans le récit comme des bornes dans une propriété, ces quatre hommes semblent entourer Ségolène de leur tenace présence.

On a déjà expliqué cette attitude par le souci réel de l'aristocratie de protéger les veuves et leurs biens.

Mais cette première explication peut être approfondie et éclairée, à l'appui d'autres *vitae*. L'étude des récits hagiographiques montre en effet que les références familiales sont beaucoup plus fréquentes dans les vies de saintes que dans celles des saints⁴⁷. Et, qui plus est, ce sont surtout les hommes de la famille qui intéressent les auteurs des *vitae*⁴⁸. La *Vita de Ségolène* est sur ce point un exemple édifiant : son biographe n'a même pas pris la peine de mentionner l'existence de la mère de la sainte, sans parler de celle d'éventuelles sœurs⁴⁹. Cette inégalité de traitement entre les deux sexes, inconsciemment pratiqué par les hagiographes, montre bien le réflexe, chez leurs contemporains masculins, de définir les femmes par leurs relations avec la cellule familiale à laquelle elles appartiennent, et, plus précisément, par leurs liens avec les hommes qui en font partie. Comme si la définition de leur statut social passait inévitablement et exclusivement par leur condition de fille, de sœur, de mère, d'épouse et de veuve⁵⁰. Cette pesante insistance sur les hommes de la famille de Ségolène répondrait ainsi à ces critères "naturels" de représentation des femmes.

Mais il y a également chez notre narrateur la volonté délibérée, parfaitement consciente, de citer, autant que possible, les proches de son héroïne. Ces répétitions

⁴⁵. IV (25): *Peracto temporis spatium, natalis Dominici diem expectantibus, qui nunc dono Creatoris supersunt, viris venerabilibus, summo quoque Christi praesule germano ejus, necnon nobili viro Gisloaldo abbate...*; IV (27): *Quodam autem tempore cum esset dies Litaniarum venerabilis, quae in unum plures christianos collegerat, erat ibi dux germanus ejus, Babo nomine, nobilitate et sapientia pollens, qui per Albica arva incolas gentes regebat.*

⁴⁶. Ce qui semble aller dans le sens d'une telle interprétation, c'est le terme même de *frater*, qui n'est jamais employé pour désigner les frères de Ségolène, qualifiés de *germanus* ; le fait, également, qu'un de ces *quidam frater* donne quotidiennement l'hostie à la sainte et qu'elle le considère comme son "père spirituel".

⁴⁷. Sur 53 *vitae* mérovingiennes (40 vies de saints, 13 de saintes), minutieusement étudiées, nous trouvons 12 familles (parents et enfants cités) : 8 d'entre elles concernent celle des saintes.

⁴⁸. Les frères ne sont surtout mentionnés que dans les vies de femmes : sur 10 *vitae* qui en parlent, 8 sont des vies de saintes!

⁴⁹. Les sœurs sont beaucoup moins souvent citées que les frères : nous n'en avons trouvé que 6 mentions (toujours sur le même échantillon).

⁵⁰. Le veuvage n'est apparemment que féminin, jamais masculin!

ont comme fonction de rappeler à tous que le Troclar est une "affaire familiale", destinée à servir les intérêts spirituels et l'influence de ses fondateurs. La *Vita* poursuit donc aussi ce même objectif d'"autosanctification aristocratique"⁵¹, processus courant dès cette époque et qui passe d'ailleurs souvent par les femmes⁵² : mises à la tête d'un monastère, parfois fondé pour l'occasion, les filles ou les veuves de l'aristocratie assuraient ainsi le prestige de toute leur parenté, jusqu'aux générations suivantes, lorsque, dans le meilleurs des cas, elles étaient sanctifiées⁵³.

Ainsi, que la sainteté de Ségolène, définitivement entérinée par sa *Vita*, ait servi les intérêts de sa famille, semble prouvé par l'implantation de son culte à Metz au VIII^e siècle⁵⁴. Car comment expliquer en effet cet étrange déplacement géographique, autrement que par les activités politiques de ses descendants, à la cour d'Austrasie, qui, pour affermir leur influence, se sont tout naturellement servi de la sainte aura de leur aïeule⁵⁵.

3 - Les "vertus" de la sainte.

⁵¹. Phénomène dont parle F. Prinz, *Frühes Monchtum im Franenreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastichen Entwicklung*, Munich, 2^e ed. 1988, p.489... et que rappelle J.L. Biget dans son article. (Déjà cité).

⁵². Atsma H., "Les monastères urbains du Nord de la Gaule avant 700", *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, (1976), 62, pp. 160-187, constate qu'au VII^e siècle en particulier, où il y a une floraison de fondations monastiques, "les monastères de femmes ont surtout été fondés par des laïcs" (soit 13 sur 20, contre 7 fondations épiscopales), tandis que "dans le cas des monastères d'hommes l'initiative de la fondation a surtout été prise par des évêques" (soit 8 seulement établis par des laïcs sur un total de 38)

⁵³. L'exemple le plus célèbre étant bien sûr celui de la famille des Pippinides qui peut faire valoir à son actif un saint (saint Arnoul évêque de Metz) et une sainte qui fut à la tête du monastère de Nivelles, fondé par sa mère Itta, femme de Pépin l'Ancien : sainte Gertrude (ref. citée).

On peut également ranger dans ce groupe de fondations familiales, sainte Anstrude (ref. citée) abbesse du monastère saint Jean de Laon fondé par sa mère Sainte Salaberge; sainte Burgondofara,(ref. citée) placée à la tête de Faremoutiers.

Mais on retrouve également cette pratique plus tard, en particulier dans la famille ottonienne au X^e siècle, étudiée par Corbet P., *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen, Beihefte der Francia 15, 1986, qui montre comment cette dynastie, pour renforcer sa puissance politique, a doté la lignée d'une "illustration sacrale fondée sur l'hérédité"; or, il s'agit presque exclusivement de saintes femmes (Oda, Édith, Adelaïde, Mathilde...) dont les *vitae* ont été orchestrées par les établissements religieux fondés par les Ottoniens.

⁵⁴. A propos de l'introduction de son culte à Metz, cf R. Cabié (art. cité) qui parle d'une église dédiée à la sainte albigeoise et dont l'édifice primitif (comprenant une crypte, ce qui suppose sans doute une translation de reliques) est bien du VIII^e siècle également, F.Y. Lemoigne, *Histoire de Metz*, Toulouse, 1986, pp. 74-75.

⁵⁵. N'oublions pas que Ségolène a déjà un frère qualifié de *dux*, ce qui prouve déjà une réelle activité politique de la famille et la volonté de l'afficher pompeusement par ce titre glorieux. Nous avons vu également que Grégoire de Tours fait mention d'un comte de Clermont, au VI^e, du nom de Sigivald, qui est peut-être un des ascendants de la famille de Ségolène. (cf. note 15)

D'autre part J.L. Biget (art. cité) rappelle que "l'annexion des terres méridionales par les Pippinides au VIII^e siècle... s'accompagne de l'affirmation de liens familiaux entre les nouveaux princes et l'aristocratie du Midi et de l'annexion des saints propres à cette dernière." On retrouve en effet sainte Ségolène dans la généalogie carolingienne élaborée à la fin du VIII^e siècle.

Le biographe de Ségolène a contribué de son côté à ce rayonnement, en ne lésinant pas sur les traits de sainteté dont il l'a dotée.

Il l'a fait à grands coups d'emprunts - nous l'avons dit -, les plus édifiants possibles. Mais ce que nous appelons aujourd'hui plagiat, n'en était certainement pas un dans son esprit : puisque son héroïne était une sainte, elle devait naturellement posséder toutes les "vertus" accordées par Dieu à ceux qu'il avait élus. De sorte que le religieux du Troclar a docilement modelé l'image de Ségolène selon les critères "préfabriqués" de sainteté, que tout hagiographe utilisait alors pour justifier de la grâce divine qui auréolait ces personnages d'exception. Car en amont de toute cette construction mentale et littéraire, il y a la vie exemplaire du Christ, dont les vies de saints ne sont finalement que la répétition, à la fois vivante et éternelle⁵⁶.

Ainsi, que notre biographe ait pillé une dizaine de *Vitae* antérieures, est tout à fait habituel. Elles lui ont fourni simplement les caractères conventionnels qui font le saint : perfections chrétiennes et pouvoirs divins, ce que l'on définit à l'époque sous un seul vocable, les *virtutes*.

Mais en parlant ainsi des vies de saints comme d'un grand ensemble commun s'inspirant des actes du Christ, nous supposons implicitement que les hagiographes ne faisaient pas de différence entre sainteté masculine et sainteté féminine. Ne s'inspirent-ils pas d'ailleurs indifféremment des vies des uns et des autres pour écrire leur propre biographie? L'auteur de la *Vita* de Ségolène qui, en la composant, a pillé de la sorte sept vies de saints contre quatre de saintes, en est un bel exemple, mais il n'est pas le seul⁵⁷. Les qualités spirituelles et les pouvoirs thaumaturgiques qui étaient attribués à ce cercle d'élus, apparaissent effectivement équivalents pour tous, et ce sont seulement les caractéristiques secondaires de leur sainteté qui sont marquées par leur appartenance à l'un ou l'autre sexe.

La première de ces différences tient bien sûr à la fonction publique qu'ils exerçaient et qui ne pouvait pas être la même : au VII^e siècle, les saints sont essentiellement des évêques, éventuellement des abbés, plus rarement des ermites; à

⁵⁶. Au sujet de cette *imitatio* du Christ cf. le magnifique article de M. Van Uytfganghe, "Modèles bibliques dans l'hagiographie", dans P. Riché et Lobrichon G. (sous la direction de), *Le moyen Age et la Bible*, Paris, Beauchesne (Bible de tous les temps,4), 1984, pp. 441-487.

⁵⁷. Rappelons par exemple que la figure de Radegonde, est celle d'une "sainteté active" et militante qui s'inspire directement de celle de saint Martin de Tours, décrite par Sulpice Sévère : "soldat chrétien" luttant contre le paganisme, faisant des dons aux pauvres, intervenant dans les conflits des princes et libérant des prisonniers. (*Vita Radegundis*, ref. citée). Cf. l'article à ce sujet de J. Fontaine, "Hagiographie et politique de Sulpice Sévère à Venance Fortunat", *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, (1976), T. 62, pp. 113-140.

N'oublions pas non plus que le biographe de saint Wandrille s'est servi de la *Vita* de Ségolène pour écrire la vie de son saint.

la même époque, la sainteté des femmes passe uniquement par le monastère, vierges ou veuves devenues abbesses, ou bien reines finissant leur vie dans une abbaye⁵⁸.

Mais un autre point les distingue encore, lié cette fois à leur pratique de thaumaturges. Non que leur *potentia* ne soit pas de même "intensité" - les saintes font des miracles absolument identiques -, mais le public qui en bénéficie est sensiblement différent : elles guérissent en effet en majorité des femmes, tandis que leurs compatriotes s'occupent de préférence des hommes! Cette légère ségrégation est peut-être bien le reflet de la réalité : les femmes allant plus naturellement se faire "soigner" par leurs consœurs. Mais cela prouve sans doute aussi que les vies de saintes, écrites pour "instruire" les fidèles, destinaient d'abord ces *exempla* à leur propre sexe.

Cependant, à l'exception de ces deux particularités, les *virtutes* s'appliquent à tous sans distinction aucune. Et sur les pas du Christ et des saints qui la précèdent, Ségolène a dignement repris le flambeau.

Son biographe s'est donc appliqué à passer en revue tous les mérites possibles de son héroïne.

La sainteté évangélique inclut d'abord la recherche de Dieu, par les prières, les veilles, le recueillement. Ségolène par exemple, à l'instar de Radegonde - le passage en est d'ailleurs emprunté à la *Vita* de la sainte reine -, quitte la table de son époux pour s'isoler dans ses dévotions⁵⁹.

Mais les vertus essentielles passent surtout par le renoncement sous toutes ses formes. Comme les privations, jeûnes et mortifications diverses, que la sainte s'impose dès son entrée au monastère : alimentation réduite aux légumes, pain d'orge, eau et poiré; lit de cendres et de pierres; corps recouvert d'un cilice⁶⁰.

⁵⁸. Les nobles vierges placées à la tête d'un monastère représentent le groupe le plus important parmi les saintes mérovingiennes : Aldegonde, Austreberte, Austrude, Bertille, Burgondofare, Gertrude, Rusticule; parmi les veuves : Eustadiole, Salaberge et Ségolène; enfin, une seule reine a été sanctifiée au VII^e (à l'image de Radegonde pour le VI^e siècle) : Bathilde, qui à la fin de sa vie se retira à Chelles. (Cf réf. citées).

⁵⁹. I, (7) *Christo igitur quotidie sedulum exhibebat officium; et si sederet in prandio excubans jugalem, casu aliquo, ut Deo redderet debitum, se subducebat convivio, quidquid ferret, lepe reputans, tantum ne Christo vilesceret.*

⁶⁰. II, (14) *...omnis dies jejuniorum lenticulae et oleris haberet edulium. Prima quoque Quadragesima, qua se retrusit in cellula, donec fuisset transacta, potum praeter aquam atque pyracium non bibit, panem hordeaceum sumpsit, quem tamen ipsa coxit et moluit. Cibus ejus legumen et olera, sine olei gutta, exiguae mensurae fuit. (15) Cilicium etiam semper interius moerens habebat pro linteo...ante se cinerem stratum superjecto cilicio habens, ad caput lapidem pro pulvillo, hoc utebatur pro lectulo : parum autem ei videbatur hoc sustinere corpusculum.*

Pauvreté volontaire qui s'accompagne de la charité, c'est-à-dire des dons, faits aux pauvres et aux églises, d'une partie de ses richesses. A l'image de saint Martin, elle va jusqu'à se dépouiller de ses vêtements pour en vêtir les malheureux⁶¹.

L'humilité fait également partie de cette liste d'abnégations : obéissance soumise à la règle - ici la Règle des Pères -, mais surtout besoins de servantes auprès des malades et des autres moniales, occupations d'autant plus remarquables qu'elles contrastaient avec sa position sociale élevée. On y retrouve là encore l'exemple direct de Radegonde, et au delà, celui du Christ lavant les pieds de ses disciples⁶². C'est d'ailleurs à ce moment de la *Vita* que l'auteur compare Ségolène aux "martyrs et aux confesseurs".

Le renoncement suprême reste cependant celui de la chasteté. C'est d'ailleurs ce thème qui a surtout retenu l'attention de l'auteur. On le comprend aisément : la virginité est devenue l'un des éléments essentiels de la perfection chrétienne; elle incarne même pour une large part l'idéal de sainteté. Or, Ségolène a été mariée, et son biographe semble s'évertuer, tout au long de la *Vita*, avec ténacité et une certaine habileté au demeurant, à effacer cette faute première⁶³! Il n'est pas impossible même qu'il ait construit son récit autour de ce thème : les "vertus" de la sainte allant *crescendo* au fur et à mesure qu'elle franchit les étapes de cette reconquête de la blancheur originelle. Quatre, surtout, rythment cette ascension : la demande faite à son époux terrestre de respecter son vœu de chasteté; puis la conversation à ce sujet avec un religieux qui lui donne implicitement le concours de Dieu dans cette entreprise; la résistance obstinée, ensuite, qu'elle manifeste lorsqu'il est question de la remarier; enfin, cette étrange confession des "péchés" de la sainte, mise par écrit, déposée sur l'autel, et dont le document se révèle "vierge" après un an de prières⁶⁴. Or c'est avant et après ce dernier épisode que Ségolène fait des miracles.

Ce pouvoir de thaumaturge prouve que Dieu a jugé sa "servante" digne, désormais, d'opérer des prodiges. Et d'autant plus digne, que Ségolène apparaît comme la "spécialiste" des possédés : sur les 15 miracles à son actif, 7 sont des

⁶¹. I, (6) *Ex illo tempore sciens eleemosynis coelorum regna posse mercari, se sua cum facultate eleemosynae dedicavit, apud quam nec egeni vox inaniter sonuit. Saepe donans indumenta, membra Christi se tegere sub inopis veste credens.*

⁶². II, (14) *...coepit esse in vigiliis prompta, in observatione sollicita, in obeauditione festina, in labore devota, in humilitate praecipua...Qui se humiliat exaltabitur....(16) Infirmantibus suis vicibus serviebat, ipsa cibos decoquens, aegrotis faecens abluens, callidam porrigens visitabat quod fovebat : credebatur se minorem, si se non nobilitaret vilitate servitii. Nam de officiis monasterialibus, in quantum carnis fragilitas non obstabat, nihil sibi placuit nisi prima serviret.*

⁶³. Rappelons qu'il n'est jamais question des enfants qu'a pu avoir Ségolène en dix ans de mariage!

⁶⁴. Citer tous ces passages serait très long. Mais en voici les références et surtout les dernières lignes : 1°: I, (5); I, (8); IV, (24-25), *...in eorum praesentiam tracta est noticia; solutum est signaculum. Sic fides et oratio meruit, ut aeterni Judicis virtus, qui culpas examinat, fidelis suae famulae universa ablueret delicta, et paginulam candori redderet pristino.*

exorcismes⁶⁵ Or, "le drame (de l'exorcisme) était le témoignage le plus clair et le plus précis de la façon dont, par les seigneurs ses saints, Dieu pouvait étendre parmi eux la droite de son pouvoir de guérison", la *medicabilis divinae potentiae dextera* comme dit Grégoire de Tours⁶⁶. Il est donc vraisemblable qu'en renchérissant ainsi délibérément sur les possessions diaboliques, l'auteur de la *Vita* ait voulu définitivement "authentifier" la sainte : "regardez, semble-t-il dire aux fidèles, son pouvoir est si manifeste, que la sainteté - donc la pureté - de Ségolène est indéniable."

D'autant qu'à ces exorcismes s'ajoutent les miracles de guérison : ceux de trois aveugles, d'un couple de lépreux et d'une jeune infirme, maladies "classiques" des *vitae*, fortement marquées par l'influence des *Evangelies* -en particulier la cécité.

Enfin, Ségolène s'illustre aussi par la maîtrise des éléments, puisqu'elle obtient de Dieu, par ses prières, un orage qui retient son frère Sigivald auprès d'elle.

Mais les derniers signes qui prouvent définitivement qu'elle est bien "en odeur de sainteté", se manifestent au moment de sa mort : son visage reflète une clarté angélique, son corps exhale une délicieuse odeur de fleurs et de son tombeau suinte une huile miraculeuse.

Au terme d'une analyse plus approfondie de cette *Vita*, peut-on rester sur le verdict qui lui a été jusqu'à présent assigné, celui de légèreté, de plagiat et de banalité?

Certes, l'auteur anonyme du Troclar n'est guère prolix. Pourtant, malgré la pauvreté apparente d'informations originales, il nous a livré les grandes lignes du portrait de la sainte : celui d'une "dame" de l'aristocratie albigeoise du VII^e siècle, sans doute née vers 510/520, qui reçut petite fille une éducation plus féminine que littéraire, avant d'être mariée à l'âge - normal pour l'époque - de 12 ans, à un homme du même rang social et de la même région. A la mort de ce dernier elle conserve et gère les biens provenant de sa dot et du douaire, tout ceci conformément au droit et à la pratique dont témoignent d'autres sources. Mais veuve riche, elle est d'autant plus

⁶⁵. Ce qui est un pourcentage près de la moitié des miracles jamais égalé par d'autres saints mérovingiens ! D'ailleurs à ces 7 exorcismes on doit ajouter un 8^e exploit contre le Diable qui avait poussé une moniale à s'enfuir du monastère et qui échoue dans cette entreprise.

⁶⁶. C'est ce que dit P. Brown p. 138 et ..., à propos de la *potentia* des saints : il consacre la première partie de ce chapitre à l'exorcisme qu'il présente comme le miracle le plus spectaculaire, le signe le plus manifeste de la sainteté d'un personnage. *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, Cerf, 1984.

exposée à la convoitise, et donc très "protégée" par ses proches qui finissent par l'établir abbesse au Troclar.

Son biographe, en livrant cette simple trame, a filtré les seules informations qui lui paraissaient utiles, éliminant tout l'anecdotique superflu pour ne mettre en exergue que l'idée essentielle de sa démonstration : présenter, par petites touches successives, les membres de la famille de Ségolène - parents très proches en l'occurrence puisqu'il ne s'agit que du père et des frères - et rappeler ainsi que le Troclar est "une affaire familiale". La rédaction de la *Vita* - entre 650 et 700 on l'a vu - est sans doute nécessaire par la volonté des fondateurs de renforcer leur influence publique, et son auteur, sur ce point, a habilement répondu à leur recommandation.

Il l'a fait d'autant mieux qu'il s'est efforcé de donner à Ségolène tous les attributs incontestables de la sainteté : piété, charité, humilité, et chasteté, "vertus" dont la valeur se vérifie pleinement par une quinzaine de miracles parmi les plus spectaculaires du "catalogue", exorcismes et guérisons surtout.

Habilité à encore de l'auteur qui, en forçant les traits de sainteté tout comme il a renchéri sur les interventions des proches de Ségolène, assure au monastère à la fois protecteurs et fidèles.

On peut bien sûr regretter que le biographe de Ségolène ait construit son récit en entremêlant habilement des extraits de *vitae* plus anciennes et des informations fidèles à la vérité. Mais il faut reconnaître qu'il l'a fait avec une telle dextérité que son travail révèle davantage sa culture et sa virtuosité qu'un manque d'assurance dans le maniement de la langue. On imagine aisément, qu'en achevant son œuvre, il dut en éprouver une juste fierté.